



AIDE-MÉMOIRE

Conditions d'embauche détaillées au poste de rédacteur (m/f/x) sous le statut du fonctionnaire communal - groupe de traitement B1, sous-groupe technique, à tâche complète, pour les besoins du département aménagement communal du service technique.

Nous vous prions de bien vouloir lire attentivement l'aide-mémoire avant de postuler pour le poste susmentionné.

a) Conditions d'admissibilité :

- Être ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne ;
- Être détenteur soit d'un diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires ou secondaires techniques, soit d'une attestation portant sur des études reconnues équivalentes ou une copie de la décision de reconnaissance de leur équivalence ;
- **Avoir réussi au moins à l'examen d'admissibilité pour le groupe de traitement B1, sous-groupe technique (chargé technique) organisé par le Ministère de l'Intérieur ;**
- Maîtriser les trois langues administratives (français, allemand et luxembourgeois) ;

b) Profil:

- Aptitude à travailler en transversalité et qualités relationnelles et sociales ;
- Autonome, dynamique, polyvalent, flexible ;
- Bon esprit d'initiative, d'organisation et sens de responsabilité ;
- Disponibilité et sens du service public ;
- Bonnes connaissances informatiques ;
- Travailler en équipe ;
- Permis de conduire B indispensable.

c) Tâches principales:

- Gestion des autorisations de bâtir ;
- Lotissement de terrains ;
- Droits de préemption ;
- Inventaire bâtiments.

d) Sont considérés comme atouts :

- Des connaissances de la législation luxembourgeoise en matière d'aménagement du territoire;
- Une connaissance des logiciels MS Office 365, GESCOM, Gestion des autorisations SOLINF ;
- La réussite à l'examen d'admission définitive ou à l'examen de promotion dans le groupe de traitement B1, sous-groupe technique (chargé technique) ;



e) **Pièces à joindre :**

- 1) Une lettre de motivation (demande) **avec précision du poste brigué**
- 2) Un curriculum vitae détaillé avec photo récente
- 3) Une copie de la carte d'identité ou du passeport
- 4) Une copie récente de l'acte de naissance
- 5) Un extrait du casier judiciaire (bulletin n°3) datant de moins de deux mois
- 6) Un certificat d'affiliation du centre commun de la sécurité sociale
- 7) Une copie des diplômes et certificats d'études requis. Les candidats présentant des diplômes/certificats étrangers doivent obligatoirement joindre un certificat d'équivalence délivré par les départements ministériels compétents.
- 8) Une copie du certificat de réussite à l'épreuve d'aptitude générale de l'examen-concours de l'Etat et une pièce attestant la réussite à l'examen d'admissibilité du groupe de traitement B1, sous-groupe technique (chargé technique) organisé par le Ministère des affaires Intérieures.

Pour toute information supplémentaire, nous vous prions de bien vouloir contacter Monsieur André Kaluza au numéro 325023-231.

Les candidats sont invités à adresser leur demande écrite avec les pièces à l'appui au soussigné collège des bourgmestres et échevins, B.P. 93, L-7501 Mersch, **pour le 29 juillet 2024 au plus tard:**

Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération.

Mersch, 29 juin 2024
le collège des bourgmestre et échevins
Michel Malherbe, bourgmestre
Abby Toussaint, échevin
Henri Krier, échevin
Michel Reiland, échevin